



**FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ  
DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR LA FÉDÉRATION  
AU REGARD DE LA DOCTRINE SANITAIRE DE L'ÉTAT**

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder à la pratique de son club conformément à la Doctrine Sanitaire de l'Etat.

**CE FORMULAIRE DEVRA ETRE SIGNE PAR CHAQUE ADHERENT**

PAR LA PRÉSENTE :

- Il engage sa propre responsabilité et reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19
- Il atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement et la FFTA pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'espace de pratique et en dehors (distanciation physique, port du masque, gestes barrière...).
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le Ministère chargé des Sports.
- Il s'engage également à respecter les obligations édictées par la Fédération pour la reprise de la pratique du Tir à l'Arc ainsi que les modalités mises en place par le club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

- Il s'engage à informer le club de son état de santé ou s'il a été en contact avec une personne malade.
- Il s'engage à respecter les gestes barrières

Nom et prénom du licencié :

.....

Numéro de licence :

.....

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

.....

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de la fédération pour la mise en œuvre de la pratique.

Date : .....

Signature

*(du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs)*